



sport • santé • bien-être

RÉSEAU MAYOTTE

# Reconnaissance des structures

## Cahier des charges

### Niveau 2

976 # BOUGEONS NOUS !

#### Critères « Qualité »

**Q1N2 :** Etre reconnu de niveau 1 ;

**Q2N2 :** Proposer une offre d'accompagnement « individualisée » Sport Santé clairement identifiée

▶ Pouvant déboucher sur une intégration dans un groupe pour favoriser l'estime de soi, la confiance et le lien social...

**Q3N2 :** Disposer pour le bénéficiaire d'un accès facile à :

- ▶ un point d'eau,
- ▶ un point d'ombre.

#### Critères « Sécurité »

**S1N2 :** Etre reconnu de niveau 1 ;

**S2N2 :** Suivre un protocole d'activité(s) adapté à la prescription médicale et le partager avec le patient et son médecin traitant ;

**S3N2 :** Mettre en place un temps d'accueil (entretien) dédié aux bénéficiaires présentant des pathologies identifiées ;

**S4N2 :** Disposer d'une trousse de 1<sup>ers</sup> secours.

Nom de la structure / de l'éducateur sportif :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

